

nccr →
on the move

National Center of Competence in Research –
The Migration-Mobility Nexus

nccr-onthemove.ch

**Judit Kende, Oriane Sarrasin,
Anita Manatschal,
Karen Phalet, Eva G. T. Green**

**L'égalité de droit pour
les immigré·e·s, une recette
contre la xénophobie ?**

en bref #21, janvier 2022

Messages aux décideuses et décideurs

Dans des contextes de forte immigration, les personnes « natives » ont moins de préjugés à l'encontre des personnes immigrées lorsque les politiques rendent ces dernières plus égales aux premières.

La cohésion sociale au sein de sociétés multiculturelles passe par l'élaboration de politiques inclusives qui rendent les populations « natives » et issues de l'immigration plus égales.

Ce que nous entendons par ...

... xénophobie

Préjugés à l'encontre des immigré-e-s.

... politiques d'intégration

Par les politiques mises en place, les autorités accordent des droits égaux ou restreints aux immigré-e-s par rapport aux personnes natives, des droits qui régissent de nombreux aspects de leur vie.

... politiques socioéconomiques inclusives

Lorsque les politiques socioéconomiques sont inclusives, les lois et règlements de la société d'accueil accordent des droits égaux aux immigré-e-s et leur donnent un accès aux programmes de formation, au système de santé, aux marchés du logement et du travail comparable à celui dont bénéficient les personnes natives.

... politiques juridico-politiques inclusives

Les politiques d'intégration juridico-politiques peuvent accorder aux immigré-e-s davantage de droits pour participer à la vie politique, les protéger de la discrimination, étendre leurs droits de vote ou faciliter leur naturalisation.

Les mouvements migratoires se multiplient à travers le monde. Comprendre comment des personnes d'horizons différents peuvent cohabiter en harmonie est un enjeu majeur. Ce policy brief présente une étude qui montre que, dans les contextes de forte immigration, la xénophobie diminue lorsque les politiques rendent les personnes immigrées et « natives » plus égales. Nous avons analysé des enquêtes incluant plus de 140'000 participant-e-s de 66 pays, 20 cantons suisses et 64 écoles flamandes.

Les personnes natives, c'est-à-dire nées dans le pays de résidence, réagissent de différentes façons à la présence des immigré-e-s. Certain-e-s résistent et réagissent avec hostilité et xénophobie, tandis que d'autres acceptent la diversité et leur réservent un accueil favorable. Les personnes natives ayant le plus de préjugés sont celles qui discriminent le plus souvent les immigré-e-s, restreignent leurs opportunités et exacerbent les tensions entre groupes.

Diversité inégale et xénophobie

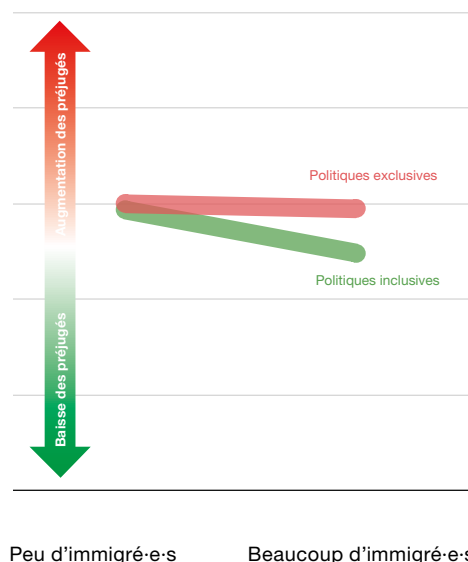
La question de la diversité et de la xénophobie revêt une importance telle que la relation entre la présence des immigré-e-s et l'attitude des personnes natives a fait l'objet de centaines d'études. Certain-e-s spécialistes en sciences sociales et responsables politiques ont soutenu que l'augmentation du nombre d'immigré-e-s attisait forcément les préjugés. Or, les études aboutissent à des résultats mitigés. Certaines montrent que la xénophobie s'accroît quand

le nombre d'immigré-e-s augmente, tandis que d'autres constatent qu'elle diminue ou ne constatent pas de lien de cause à effet. En 2011, les sociologues Portes et Vickstrom ont proposé que « ce n'est pas la diversité en soi qui fait une différence, mais la diversité *inéga*le ». Notre étude constitue le premier test empirique de cette hypothèse.

Xénophobie: l'égalité change la donne

La diversité n'est pas inégale par nature ; l'égalité dépend des réponses politiques données à l'immigration. Ce sont les autorités nationales, régionales ou institutionnelles qui accordent aux immigré-e-s des droits égaux ou restreints par rapport aux personnes natives. Nous avons analysé – sur la base de données de plus de 140'000 répondant-e-s dans 66 pays – les préjugés à l'encontre des immigré-e-s dans différents contextes et à différents niveaux de gouvernance, en nous concentrant sur les politiques d'intégration

Graphique 1 : Les préjugés en fonction de la présence immigrée et des politiques d'intégration – valeurs attendues à partir des analyses statistiques



Le graphique 1 présente nos résultats obtenus à partir d'une étude qui a exploité des données provenant de 19 pays, soit près de 20'000 participant-e-s (International Social Survey Program). Le trait rouge montre que lorsque les politiques d'intégration sont exclusives et restreignent les droits des immigré-e-s, les niveaux de préjugés des personnes natives sont plus élevés. À l'inverse, le trait vert montre que les niveaux de préjugés sont plus bas lorsque les politiques sont inclusives à l'égard des immigré-e-s et leur accordent des droits égaux.

Source : [Visualisation](#) « International Social Survey Program, 2013 », dans Kende et al. 2021.

socioéconomiques et juridico-politiques afin d'observer le degré d'autonomisation potentielle des immigré-e-s. La diversité étant régie à plusieurs niveaux, nous avons également étudié l'effet des politiques infra-nationales dans 20 cantons suisses et 64 écoles flamandes, soit quelques 2'400 répondant-e-s au total.

Notre étude révèle que, dans les milieux à forte immigration, les préjugés à l'encontre des immigré-e-s sont moins marqués lorsque les politiques sont inclusives et ce, à tous les niveaux de gouvernance et quel que soit le contexte. La xénophobie est élevée uniquement lorsque les droits des immigré-e-s sont restreints. Inversement, la xénophobie est peu marquée lorsque les immigré-e-s disposent de droits égaux.

Pourquoi les politiques d'intégration inclusives font-elles une différence ?

La littérature a montré que, lorsque les personnes immigrées bénéficient de droits égaux, elles ont un niveau de formation, un emploi et des revenus plus égaux par rapport aux personnes natives. Ainsi, avec des politiques d'intégration inclusives, ces premières sont plus présentes dans tous les domaines de la société et à des positions plus égalitaires. Elles ont aussi davantage d'opportunités d'entrer en contact avec les personnes natives comme leurs égales (en tant que collègues, voisin-e-s, etc.). En outre, les personnes natives voient des représentations d'immigré-e-s dans

les médias ou ailleurs qui remettent en cause les stéréotypes négatifs et les présentent comme des membres égaux-les et actif-ve-s de la société.

Septante ans de recherches en sciences sociales ont montré que les personnes natives ont des attitudes moins négatives vis-à-vis des populations immigrées lorsqu'elles interagissent avec elles, voire les considèrent comme leurs égales. En effet, plus les contacts avec les immigré-e-s sont nombreux, moins les préjugés sont marqués. Au-delà du contact en général, le contact d'égal à égal est particulièrement positif pour réduire les préjugés. Quand les immigré-e-s sont représentés comme des égaux, la xénophobie diminue. Une forte présence d'immigré-e-s couplée à des politiques d'intégration inclusives favorisent les occasions de rencontres égalitaires avec des immigré-e-s, ce qui explique pourquoi nous observons une xénophobie moins marquée dans les contextes inclusifs à forte immigration.

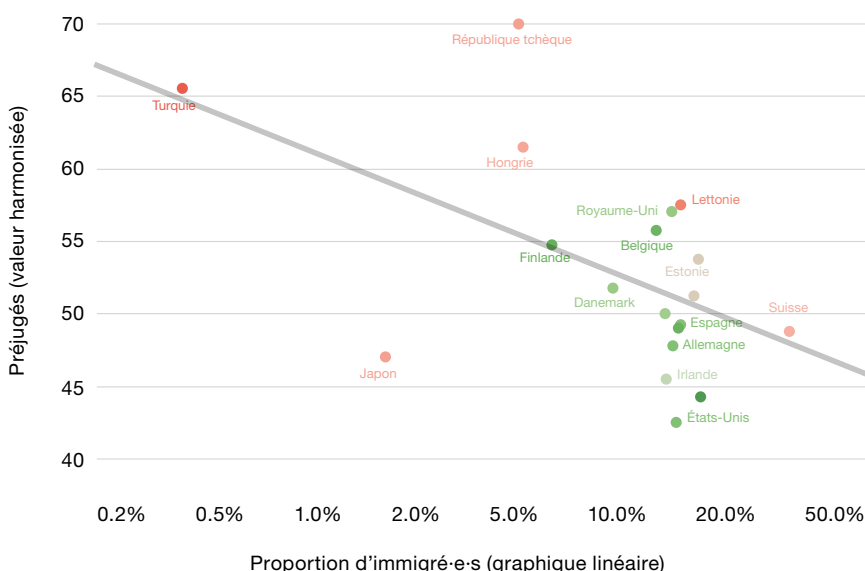
Un appel pour des politiques d'intégration inclusives

En conclusion, les politiques d'intégration inclusives réduisent les préjugés à l'encontre des immigré-e-s. D'ailleurs, nos résultats montrent que les politiques inclusives font la différence même lorsque d'autres facteurs sociopolitiques pourraient générer de l'hostilité à l'encontre des immigré-e-s, comme un fort taux de chômage, un PIB faible, l'inégalité des salaires

ou la présence de discours contre l'immigration.

Des politiques d'intégration juridiques et socioéconomiques inclusives qui rendent les populations immigrées et natives plus égales sont ainsi la clé pour réduire la xénophobie dans des contextes de forte immigration. Si les politiques d'intégration exclusives peuvent sembler utiles afin d'apaiser les craintes supposées des personnes natives et les revendications des partis populistes, nous montrons que l'instauration de politiques exclusives exacerbe les tensions dans les sociétés multiculturelles. Au contraire, l'élaboration de politiques inclusives pourrait nourrir un cercle vertueux en tempérant la xénophobie. Des personnes natives moins xénophobes discriminent moins les immigré-e-s, qui disposent alors d'opportunités plus égales. En parallèle, des politiques inclusives apportent davantage d'égalité entre personnes natives et migrant-e-s, ce qui favorise le cercle vertueux. C'est pourquoi, pour obtenir une cohésion sociale et des relations harmonieuses, nos résultats encouragent les autorités nationales, régionales et institutionnelles à favoriser l'égalité entre populations immigrées et natives par des politiques d'intégration inclusives.

Graphique 2: Les préjugés en fonction de la présence immigrée et des politiques d'intégration – valeurs observées dans 19 pays en 2013



Le graphique 2 montre les valeurs obtenues pour chaque pays de cette même étude. Les points verts, représentant les pays aux politiques inclusives, montrent que les niveaux de préjugés sont plus bas lorsque les politiques sont inclusives dans les pays qui accueillent de nombreux immigré-e-s. À l'inverse, on constate que les préjugés sont plus accentués dans les pays aux politiques exclusives (points rouges).

Source: Visualisation «International Social Survey Program, 2013», dans Kende et al. 2021.

Lectures complémentaires

Green, E. G. T. and Staerklé, C. (2013). **Migration and Multiculturalism**. In: L. Huddy, D. O. Sears, and J. S. Levy (Eds.), *Oxford Handbook of Political Psychology*. Oxford University Press, 852–889.

Paluck, El. L., Green, S. A. and Green, D. P. (2019). **The Contact Hypothesis Re-Evaluated**, *Behavioural Public Policy* 3(2), 129–158.

Kende, Judit, Oriane Sarrasin, Anita Manatschal, Karen Phalet and Eva G. T. Green (2022). **Policies and Prejudice: Integration Policies Moderate the Link Between Immigrant Presence and Anti-Immigrant Prejudice**. *Journal of Personality and Social Psychology*.

nccr – on the move. **Immigrant Presence, Integration Policies, and Anti-Immigrant Prejudice**, Migration-Mobility Indicators. Neuchâtel: nccr – on the move, 2021.

Portes, A. and Vickstrom, E. (2011). **Diversity, Social Capital, and Cohesion**. *Annual Review of Sociology* 37, 461–479.

Dans cette **visualisation interactive**, vous pouvez voir les résultats d'une série d'études sur la xénophobie, la présence des immigré-e-s et les politiques d'intégration : <https://tabsoft.co/2X7O7jg>.



Les normes sociétales comme déterminantes du comportement et des attitudes des sociétés nationales majoritaires et des immigré-e-s en matière de migration

Eva G. T. Green, Juan Manuel Falomir-Pichastor et Anita Manatschal

Projet du «nccr – on the move»

L'augmentation des courants migratoires mondiaux démultiplie le paysage des identités possibles et peut susciter la peur et l'opposition aussi bien que la compassion et le soutien. Comprendre comment les sociétés nationales majoritaires des pays de destination et comment les immigré-e-s réagissent à ces transformations sociales est un défi. Le projet porte sur la question suivante que tout le monde se pose en Suisse, dans une perspective comparative internationale: comment et dans quelles circonstances les normes sociétales d'inclusion ou d'exclusion affectent-elles les attitudes et le comportement en matière de migration parmi les sociétés nationales majoritaires et les immigré-e-s?

en bref #21 est basé sur le sous-projet «Migration Policies and Shared Majority Representations as Antecedents of Immigration Attitudes across Nations and in Switzerland» d'Eva G. T. Green

Contact pour en bref #21 : Judit Kende, chercheuse postdoctorante en psychologie sociale, Université de Lausanne, Université libre de Bruxelles et «nccr – on the move», judit.kende@unil.ch

Le «nccr – on the move» est le Pôle de recherche national (PRN) consacré aux études sur la migration et la mobilité. Il s'est donné pour objectif de mieux comprendre l'interaction entre migration et mobilité et les phénomènes qui y sont liés en Suisse et au-delà. Il réunit des domaines de recherche relevant des sciences sociales, de l'économie et du droit. Géré par l'Université de Neuchâtel, le réseau inclut 17 projets de recherche de onze universités suisses, soit les Universités de Bâle, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne, Neuchâtel et Zurich, ainsi que l'EPF de Zurich, le Graduate Institute de Genève, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et la Haute Ecole Spécialisée du nord-ouest de la Suisse.

«en bref» fournit des réponses à des questions actuelles dans le domaine des migrations et de la mobilité – sur la base des résultats de la recherche qui ont été élaborés dans le cadre du «nccr – on the move». Les auteur-e-s assument la responsabilité de leurs analyses et arguments.

Contact pour la série: Dina Bader, responsable du transfert de connaissances, dina.bader@nccr-onthemove.ch